

ASSOCIATION
« COMITE DE JUMELAGE d'USTARITZ et TOLOSA »
réunion du 03.02.2015

Excusés : IKAS

I. **L'ORDRE DU JOUR**

- **Présentation succincte du fonctionnement et objectifs de l'association « Comité de Jumelage Uztaritze – Tolosa » :**

A la précédente réunion est apparu le besoin d'éclaircir les missions et fonctionnement de l'association, et notamment le lien avec la mairie.

Il est important de rappeler que la réactivation de la structure associative a deux objectifs principaux :

- associer les habitants pour une participation plus large ;
- assurer la pérennité des liens unissant Tolosa et Uztaritze.

Les fonctions de l'association (référence à d'autres modèles de villes jumelées + convention à signer avec la mairie) : l'association est vraiment **moteur** du jumelage en faisant :

- la promotion du jumelage dans la ville et auprès des habitants ;
- l'incitation aux associations et organisations locales à participer au jumelage ;
- l'établissement du programme annuel aux activités de jumelage (en dehors des « cérémonies officielles ») ;
- l'aide aux structures et associations à monter leur projet.

La mairie, au travers de sa commission et des deux élus qui siègent au CA de l'association, soutient, aide et approuve tous les projets et réflexions impulsés par l'association (appui logistique, financier, structure, communication, etc.).

Il est évident que cela représente une masse de travail important, sachant que la participation de chacun est aussi limité par d'autres investissements. L'idée n'est pas de

rajouter une surcharge de travail, bien au contraire nous voulons que le jumelage soit un projet d'ouverture, de lien et de créativité.

Nous voyons donc deux solutions :

- **Maintien de la structure associative** : élection du nouveau bureau (qui remplit principalement une fonction administrative et de coordination), mise en place du CA comme « comité directeur » (lieu de réflexion et décision) : la fréquence des réunions reste à définir et dépend beaucoup des projets qui vont être mis en place mais en se référant à d'autres villes c'est une fois par mois pour le bureau et une fois tous les deux mois pour le CA. Il faudra également voter la convention entre l'association et la mairie, et enregistrer les nouveaux statuts à la sous-préfecture.
 - **Dissolution de l'association**, mais création d'une sorte de « comité de pilotage » pour participer et soutenir à la réflexion et à la mise en place des projets impulsés par la mairie. Remarque : les demandes de subvention se feront à titre individuel.
-
- **Présentation des différents débats menés et idées proposées dans chaque structure, et réflexion commune :**
 - **Présentation des différents projets que la Mairie propose dans le cadre de ce jumelage, et réflexion commune :**
 - **Amélioration du site de la mairie ;**
 - **Journée jumelage** : doute sur le fait qu'elle puisse se faire en avril ;
 - **Mintzanet** : mise en relation avec l'association Galtzaundia pour créer un réseau spécifique entre Uztaritze et Tolosa ;
 - **Formations professionnelles / stage pour étudiants** mais aussi les salariés ou les personnes sans emploi = suite à une étude faite par Tolosaldea (institut des hautes études), il est proposé un parcours de formation de deux ans intégralement en euskara dans différents domaines (finances et administration, robotique industrielle, l'administration des systèmes des réseaux informatiques, construction métallique, soudure, mécanique, réseau et système micro-informatique, installation électrique et automatique, et activités commerciales) et avec différents niveaux. L'objectif à court terme est de donner la possibilité à des étudiants d'ici d'aller faire leurs études en euskara à Tolosa (avec possibilité de mettre des logements à disposition par la mairie). Et l'objectif à plus long terme donner la possibilité aux entreprises d'Uztaritze et de Tolosa de se mettre en relation, et peut être ouvrir la voix à d'autres projets. Il serait donc nécessaire de se mettre en relation avec le lycée Saint Joseph et le lycée Benat Etxepare (dans lequel des jeunes uztaritzars sont scolarisés) et de faire une réunion de présentation (sachant que les inscriptions doivent se faire avant mai).
 - Dans le cadre de « l'Europe pour les citoyens », la mairie de Tolosa se propose de monter **un projet sur la mémoire historique** sur la guerre

civile en Espagne, les réfugiés, l'occupation des nazis en Pays basque nord. Toutefois, le projet dans sa forme et dans son contenu reste à travailler. Nous devons donner une réponse urgente car le dépôt de demande est jusqu'au 1er mars.

II. DEBATS ET DECISIONS

Il est à nouveau apparu l'intérêt porté à ce jumelage par le nombre de participants à cette réunion, et par la venue aussi de nouvelles personnes.

En ce qui concerne la question de maintenir ou de dissoudre la structure associative, il a été décidé de la maintenir et donc d'élire un nouveau bureau. Il a été toutefois souligné l'importance du soutien et de l'aide apportés par la mairie dans la réactivation de cette association.

Les personnes qui se sont présentées sont :

- Pierre HAIRA (Herri Soinu)
- Terexa ARBELAITZ (Ikastola d'Uztaritze)
- Peio BERHOCOIRIGOIN (Zortziko)
- Dany DUHALDE (ICB)
- Beñat CASTORENE (Olaberria)
- Migel HARAN (individuel)
- ...

Le bureau va se réunir **le mercredi 18 février à 18h30 à la salle LAPURDI** pour définir les fonctions de chaque membre et pour commencer à travailler sur les démarches / projets à venir.

Il a été rappelé en fin de réunion l'importance que chaque association mène en interne une réflexion sur les intérêts et apports de ce jumelage au sein de leur structure.

